Image not found or type unknown

Déclaration achevement de travaux

Par **vypere**, le **05/02/2013** à **15:06**

Bonjour
J'ai déposée une déclaration préalable pour édifier une clôture 3 rangs de parpaings et un grillage de 1m40.
Les travaux ont été fait en réalité (4 rang de parpaings sur une partie car le terrain est en pente et un grillage de 1m seulement)le maçon m'avait dit que ce serait plus joli si cette clôture était a l'horizontal.
La Mairie me demande de fournir la déclaration d'achèvement de travaux .
Je pensais que cette déclaration était a fournir pour une construction (maison - garage etc..) mais pas pour une clôture.
Quel est le risque pour cette légère modification.
Merci d'avance
Michel

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés